

GO NB GUIDELINES

Overview

The Go NB Grant Program is the result of a bilateral agreement between the Government of Canada (Sport Canada) and the Province of New Brunswick (Department of Healthy and Inclusive Communities).

The Program is designed to **strengthen physical literacy** and **reduce barriers to sport participation** for children and youth, with a particular focus on under-represented populations.

Who is Eligible?

Eligibility is limited to sport clubs, municipalities and community organizations that have non-profit status. Applicants must demonstrate their capacity to plan and implement programs that develop physical literacy and/or reduces barriers to sport participation. Applicants must also provide clear evidence that they have qualified leaders/instructors.

Grants are available up to a maximum \$5,000 depending on the scope of the project. Priority will be given to projects that demonstrate opportunities for persons from identified under-represented populations to actively participate in sport, including in roles as athletes, coaches, officials, administrators and volunteer leaders. Eligibility does not ensure assistance, and “self-help” should be built into all project submissions.

What is Physical Literacy?

Physical literacy is the development of fundamental movement skills and fundamental sport skills that permit a child to move confidently and with control, in a wide range of physical activity, rhythmic and sport situations. Physical literacy gives children the tools they need to take part in physical activity and sport, both for healthy life-long enjoyment and for sporting success; and is a key component of Canada’s Long-Term Athlete Development (LTAD) program.
www.canadiansportforlife.ca www.activeforlife.ca

Eligible Expenses

- Training
- Programming materials
- Facility fees
- Administration fees
- Transportation
- Membership fees
- Instructor honoraria
- Program equipment – rent or purchase*
(*only when vital to success of program)

Ineligible expenses

- Expenses already supported through other programs
- Expenses for ongoing programs/business as usual
- Capital expenditures such as construction or renovation costs
- Costs associated with competitions

Contact

Should you require additional information regarding the GO NB Grant Program, please contact your Regional Consultant with the Active Communities Branch of the Department of Healthy and Inclusive Communities or contact the GO NB Program Coordinator, Sabrina Durepos, at (506) 453-8774 or at Sabrina.Durepos@gnb.ca.

LIGNES DIRECTRICES POUR ALLEZ-Y NB

Description générale

Le Programme de subventions Allez-y NB découle d'une entente bilatérale entre le gouvernement du Canada (Sport Canada) et le gouvernement du Nouveau-Brunswick (ministère des Communautés saines et inclusives).

Il vise à **accroître le savoir-faire physique** et à **réduire les obstacles à la participation sportive** pour les enfants et les jeunes, en mettant surtout l'accent sur les populations sous-représentées.

Qui est admissible?

Seuls les clubs de sport, les municipalités et les organismes communautaires sans but lucratif sont admissibles au programme. Les requérants doivent démontrer leur capacité à planifier et à mettre sur pied des programmes qui développent le savoir-faire physique ou qui réduisent les obstacles à la participation sportive. Ils doivent aussi établir clairement que leurs instructeurs sont qualifiés.

Selon l'étendue du projet, les subventions peuvent atteindre 5 000 \$. La priorité sera accordée aux projets qui offrent aux membres des populations sous-représentées identifiées des possibilités de participer activement à une activité sportive, y compris de jouer un rôle comme athlètes, entraîneurs, officiels, gestionnaires et bénévoles. Le fait d'être admissible ne garantit pas nécessairement qu'une aide est accordée. « L'auto-assistance » devrait être un élément essentiel des projets présentés.

Qu'est-ce que le savoir-faire physique?

Le savoir-faire physique est le développement des habiletés motrices fondamentales et des habiletés sportives de base qui permettent à l'enfant de bouger avec confiance et de faire preuve de maîtrise dans toutes sortes d'activités physiques, sportives et rythmiques. Il donne aux enfants les outils dont ils ont besoin pour pratiquer des activités physiques et des sports, que ce soit pour exceller sur la scène sportive ou mener une vie saine. Le savoir-faire physique est une composante clé du programme de développement à long terme des athlètes (DLTA) du Canada.

www.canadiansportforlife.ca www.activeforlife.ca

Dépenses admissibles

- Formation
- Matériel du programme
- Frais de l'établissement
- Frais d'administration
- Frais de transport
- Droits d'adhésion
- Honoraires des instructeurs
- Équipement du programme – location ou achat*
(*seulement s'il est essentiel à la réussite du programme)

Dépenses non admissibles

- Dépenses déjà couvertes par d'autres programmes
- Dépenses des programmes continus ou des affaires courantes
- Dépenses en capital comme les coûts de construction ou de rénovation
- Coûts liés aux compétitions

Renseignements

Pour plus de renseignements sur le Programme de subventions Allez-y NB, communiquez avec votre conseiller régional à la Direction des communautés actives du ministère des Communautés saines et inclusives ou avec la coordonnatrice du programme Allez-y NB, Sabrina Durepos, au 506-453-8774 ou à Sabrina.Durepos@gnb.ca.